



**ATELIERS THÉÂTRE
SAISON 2017 - 2018**





ATELIERS

Activité artistique du spectacle vivant, avec ou sans textes, le théâtre permet de développer son imaginaire, sa créativité, et d'apprendre de manière ludique les techniques du jeu.

Les séances hebdomadaires se déroulent de la manière suivante :

Eveil & Découverte du théâtre par le jeu pour les plus jeunes,
Relaxation & mise en disponibilité physique (le lâcher-prise),
Echauffement corporel & détente,
Travail sur la respiration & le placement de la voix,
Techniques & improvisations vocales,
Exercices de présence et d'écoute d'autrui, d'ouverture et de confiance,
Travail sur les émotions, la création de personnages, la mise en situation,
Improvisations individuelles : à 2-3 personnes, ou en groupe,
Travail sur des pièces et textes (du répertoire classique et/ou contemporains),
Découverte du théâtre pour les adultes par des jeux d'improvisations.

Pour joindre Thaïs Cousigné : 06 81 52 91 65
Ou par mail : thais_cousigne@yahoo.fr

Pour en savoir plus :
<http://thaiscousigne-comedienne-auteur.e-monsite.com/>

INFORMATIONS PRATIQUES

Les périodes de congés scolaires sont respectées.

Lieu : Petite Salle, ou Salle Polyvalente, Route de Denisy - 78730 Sainte Mesme.

Horaires :

Atelier Improvisations Adultes : Lundi 20H00 – 22H00 (2H)
Atelier Eveil (4/5 ans) : Mercredi 13H00 – 14H00 (1H)
Atelier Enfants (CP au CE2) : Mercredi 14H00 – 15H00 (1H)
Atelier Enfants (CM1 & CM2) : Mercredi 15H00 – 16H00 (1H)
Atelier Collégiens : Mercredi 16H00 – 17H30 (1H30)
Atelier Lycéens : Mercredi 18H00 – 19H30

Début des cours : Lundi 18 et mercredi 20 septembre 2017.

Horaires des cours à confirmer suivant le nombre d'inscrits.

TARIFS ANNUELS

Cotisation : 8€ (Habitants de Sainte Mesme) et 12€ (extérieurs)

Ateliers Eveil et Primaires : 195 €, soit 65 € par trimestre.
Ateliers pour collégiens : 210 €, soit 70 € par trimestre.
Ateliers pour Lycéens : 225 €, soit 75 € par trimestre.
Ateliers pour Adultes : 240 €, soit 80 € par trimestre.

Règlement global à l'inscription, possibilité en 3 chèques.

Les règlements sont à faire à l'ordre de l'Association :

SMACS

(Sainte Mesme Association Culturelle et Sportive)

Présidente : Mme Charlotte ROUSSELOT (01 30 59 47 97)